



1bis, rue du Havre
75008 PARIS
Tél. : 01 42 01 85 08
06 07 59 75 31

www.ffpb.fr
E-mail : olivier.risse@ffpb.fr

Paris, le 21 Janvier 2021

M. Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 Rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Objet : lettre ouverte

Monsieur Le Premier Ministre,

C'est le Président désespéré d'une Organisation Professionnelle qui s'adresse à vous.

Car, Monsieur Le Premier Ministre, si je reconnais bien volontiers les efforts que votre gouvernement fait, force est de constater que nos professions sont oubliées, sommes-nous vraiment une « activité essentielle » comme vous l'avez inscrite dans les textes ?

Certes, vous avez inscrit notre secteur dans les activités secteur S1Bis et nous vous en remercions, mais cela profite essentiellement aux petites structures.

Toutes nos entreprises de taille intermédiaire, souvent les plus dynamiques qui concentrent l'essentiel des salariés du secteur sont en train de mourir.

Que faire quand vous perdez 100 000€ de CA en novembre après avoir perdu deux mois de CA lors du 1^{er} confinement et 20 à 40% depuis et que vous percevez 10 000€ du Fonds de Solidarité ? Certes il y a le Chômage Partiel, mais cela permet juste d'éviter les licenciements temporairement.

La nouvelle disposition d'un montant maximal de 200 000€ ne sont malheureusement pas pour elles, la condition de 70% de perte de chiffre d'affaires en décembre les en excluent.

Le Crédit d'Impôt aux bailleurs, réservé aux activités « non essentielles » qui ont eu l'obligation de fermer, donc pas pour elles non plus puisque les teintureriers blanchisseries de détails sont dites « essentielles ».

Que répondre à mes collègues et adhérents qui m'appellent pour me demander quand ils auront droit véritablement au Fonds de Solidarité par SIRET et non uniquement SIREN !

Tel celui-ci qui m'informe avoir deux sociétés en redressement judiciaire après avoir épuisé les PGE et espère sauver la 3^{ème}. Telle autre ayant sous la même société une blanchisserie qui travaille avec la restauration et des pressings en grande surface en chute de 30 à 40% et dont les bailleurs refusent toute réduction de loyer, PGE épuisé.

Les cas ne manquent pas, Monsieur Le Premier Ministre. Avant la pandémie, ces sociétés étaient saines, avaient souvent une trésorerie confortable mais aujourd'hui elles sont exsangues, leur trésorerie à sec, voire leurs PGE épuisés ou en passe de l'être.

Doit-on considérer que notre profession n'est plus « essentielle », que la moitié de ses entreprises doit disparaître ? Après une décennie difficile avec la substitution du perchloroéthylène, il reste moins de 3000 pressings et blanchisseries artisanales. Doit-on diviser ce chiffre par 2, soit moins d'un pressing par commune de plus de 5000 habitants ?

Monsieur Le Premier Ministre, dois-je répondre à mes collègues qu'ils n'ont rien à attendre ? Abandonner la partie ?

Notre secteur représente un nombre réduit d'entreprises comparé à des secteurs comme la restauration ou l'hôtellerie ; les sommes en jeu sont dérisoires en comparaison de ces secteurs.

Je vous demande donc d'intégrer notre secteur dans le dispositif de Crédit d'Impôt aux bailleurs, de décider la rétroactivité des nouvelles conditions du Fonds de Solidarité aux entreprises sur les précédentes périodes de confinement et par égalité de traitement, de calculer le Fonds de Solidarité sur le Siret en lieu et place du Siren.

Le Président de la République, Emmanuel Macron, a affirmé « **aucune entreprise ne sera livrée au risque de faillite** » ; pourtant, sous nos yeux c'est ce qui est arrivé !

Nos entreprises ne résisteront pas à un 3^{ème} confinement dans les mêmes conditions financières. Alors si vous ne voulez pas accéder à notre demande, déclarez notre secteur « non essentiel », nous aurons moins de disparition à déplorer !

Le secteur d'activité que je représente a été durement touché et se sent abandonné. Ce secteur est certes d'une taille réduite, 3000 entreprises, 10 000 salariés mais il mérite tout autant l'attention des Pouvoirs Publics. Il n'y a pas de petits métiers.

Monsieur Le Premier Ministre, je vous crois proche et soucieux des TPE PME, j'espère donc que mon courrier retiendra votre attention,

Je me tiens bien entendu à votre disposition ou à celle de tout interlocuteur que vous désigneriez pour toute précision complémentaire,

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Premier Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président – Olivier RISSE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Olivier Risse', written over a horizontal line. The signature is stylized and cursive.